

ANNEXE 1 : SOLUTIONS MUTUALISEES DE SERVICES NUMERIQUES

Plateforme d'administration électronique : <http://edemat.montpellier3m.fr>



Plateforme de services en ligne aux usagers : <http://eservices.montpellier3m.fr>



Plateforme de dématérialisation des procédures de marchés publics: <http://marchés.montpellier3m.fr>



Plateforme open data : <http://data.montpellier3m.fr>



Plateforme d'administration électronique (E-demat)

La plateforme E-demat a pour objectif de proposer aux collectivités membres un ensemble de services cohérents couvrant la chaîne de dématérialisation de bout en bout à travers un portail sécurisé et unifié de manière à faciliter les usages et les échanges entre les collectivités et les services de l'État.

Avec cette plateforme, il est possible depuis un accès unique de signer électroniquement des documents numériques, de télétransmettre des documents à la Préfecture, de télétransmettre au comptable public dans un flux signé électroniquement les pièces comptables et d'envoyer les convocations et les documents associés aux élus.

Télétransmission des actes au contrôle de légalité

Ce service permet de transmettre, en toute sécurité, et en mode dématérialisé, les actes réglementaires et budgétaires aux services de contrôle de légalité). Les communes qui décident de télétransmettre tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité doivent signer une convention avec la Préfecture.

Télétransmission des flux comptables (PES V2)

Ce service permet l'envoi des bordereaux et des pièces justificatives et offre l'accès à un tableau de suivi (statut de l'acte, accusé de réception...). La transmission des flux comptables se fait manuellement par un formulaire de saisie sur la plateforme avec ou sans signature électronique avec le parapheur électronique.

Les deux services précédents s'appuient sur les logiciels libres Pastell et S²low : <https://www.libriciel.fr/pastell/> <https://www.libriciel.fr/s2low/>

Le parapheur électronique (I-parapheur)

L'i-parapheur est un outil de validation et de circulation de documents : Il permet la circulation de documents et de flux, leur validation, leur signature électronique et leur archivage. Outil en ligne utilisable avec un simple navigateur web : un agent ou un élu peut accéder aux documents depuis tout ordinateur connecté à Internet.

Ce service s'appuie sur le logiciel libre I-Parapheur : <https://www.libriciel.fr/i-parapheur/>

Service d'archivage électronique à valeur probatoire (Ta@ct) :

Le service de tiers-archivage automatisé permet de prendre en charges les archives électroniques des flux et documents pris en charge par la plateforme E-demat et télétransmis à la DGFIP ou à la Préfecture (ainsi que leurs accusés de réception opposables) pendant la durée légale d'obligation de conservation.

Ce SAE (service d'archivage électronique) externalisé repose sur l'outil d'archivage as@lae, largement déployé en France auprès des services d'archives départementaux, régions, métropoles ou encore villes : <https://ap-infogerance.fr/secteur-public/nos-solutions/taact/>

Convocations dématérialisées et porte document nomade des élus

Par un formulaire de saisie dans l'outil i-deliBRE, l'agent habilité renseigne les informations de la convocation, ajoute les documents nécessaires à la séance et sélectionne les élus ou le groupe

d'élus destinataires. L'élu reçoit un mail de notification lui indiquant qu'il a reçu une convocation électronique. En cliquant sur le lien présent dans le mail, il peut consulter les informations ainsi que les documents associés à la convocation, les annoter, directement depuis son ordinateur ou sa tablette.

Ce service s'appuie sur le logiciel libre I-DElibre : <https://www.libriciel.fr/i-delibre/>

Plateforme de services en ligne aux usagers (E-services)

La plateforme E-services s'appuie sur le logiciel libre PUBLIK. Elle permet de proposer une offre de service cohérente à destination de l'utilisateur :

- Faciliter les démarches et échanges entre l'utilisateur et l'administration,
- Fournir un service dématérialisé, complémentaire avec les modalités actuelles (courrier ou guichet),
- Offrir un point d'entrée unique et sécurisé à un ensemble de services dont certains existants et déjà « dématérialisés » (compte usager-lecteur, inscription à des services en ligne...) en replaçant l'utilisateur au centre du service.
- Améliorer les processus internes en simplifiant les traitements et en favorisant la circulation de l'information dans les Services.

Il s'agit d'une plateforme propre à la Commune, articulée avec son site web mais en lien avec les fonctionnalités du compte usager de Montpellier Méditerranée Métropole.

Informations sur le logiciel libre PUBLIK : <https://publik.entrouvert.com/>

Plateforme de dématérialisation des procédures de marchés publics

La plateforme s'appuie sur le logiciel libre LOCAL TRUST MPE (Marchés Publics Électroniques), une solution de dématérialisation des appels d'offres des marchés publics répondant aux exigences réglementaires des Directives européennes et du Code des marchés publics.

Principales fonctionnalités :

- La publication de tous types de procédures : procédure adaptée, appel d'offre, concours, accord-cadre,...
- Saisie unique (BOAMP, JOUE ...)
- Les échanges avec les entreprises, en cas de réponses aux questions des candidats, pour les notifications, ...
- L'attribution et la notification en ligne des marchés publics
- La consultation de tableaux de bord (retrait de DCE, dépôts des offres, ...)
- La sécurité, traçabilité, fiabilité, simplicité (suivi et accompagnement automatique, info-bulles,...)
- L'ouverture des plis et vérification des signatures électroniques simples et rapides

Informations sur le logiciel libre LOCAL TRUST PME : <http://www.atexo.com/accueil/nos-produits/local-trust-mpe-dematerialisation-marches-publics/>

Plateforme Open data

Les données ouvertes présentées sur le portail sont fiabilisées, structurées et organisées par grands domaines : transport, culture, mobilité, administration, aménagement... Elles sont issues des services de Montpellier Méditerranée Métropole, des 31 communes de la collectivité, des données géographiques d'OpenStreetMap (service de cartographie "libre") et de services de l'État (cadastre, Compte Administratif, résultats des élections).

Développé en DKAN, le nouveau portail de la métropole est désormais interopérable avec les autres portails open data au niveau local ou national. Il regroupe les 31 communes de Montpellier Méditerranée Métropole, propose des fonctionnalités d'import et d'export en API, permet la prévisualisation sous forme de carte des ressources géographiques et sous forme de tableau pour les fichiers .csv par exemple.

Autre particularité, il scelle la collaboration étroite entre la communauté OpenStreetMap locale et les services métiers de Montpellier Méditerranée Métropole. En effet, afin d'obtenir des données de bases sur les 31 communes, Montpellier Méditerranée Métropole collabore officiellement à l'amélioration de la base de données OpenStreetMap et partage les bonnes pratiques sur la page Montpellier sur le wiki OpenStreetMap (<http://wiki.openstreetmap.org/wiki/Montpellier>).

Cette démarche permet d'obtenir des données à jours sur les 31 communes de la métropole.

Ces données sont mises à disposition sous forme de tableur (xls, csv, ods) ou sous forme cartographie (kml, geojson, shape) dans la page « données » ou via une interface de programmation (API).

Informations sur le logiciel libre DKAN : <https://getdkan.org/>

Informations sur le projet OpenStreetMap : <https://www.openstreetmap.fr/>

ANNEXE 2 : TARIFICATION FORFAITAIRE DES SOLUTIONS

Plateforme d'administration électronique

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 25 000 €HT, **tarif par commune** :

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (50%) HT
Baillargues	7 519	397,77 €	132,59 €	66,29 €
Beaulieu	1 880	99,46 €	33,15 €	16,58 €
Castelnau-le-Lez	19 605	1 037,14 €	345,71 €	172,86 €
Castries	6 214	328,73 €	109,58 €	54,79 €
Clapiers	5 574	294,88 €	98,29 €	49,15 €
Cournonsec	3 344	176,90 €	58,97 €	29,48 €
Cournonterral	6 023	318,63 €	106,21 €	53,10 €
Le Crès	9 381	496,27 €	165,42 €	82,71 €
Fabrègues	7 037	372,27 €	124,09 €	62,05 €
Grabels	8 374	443,00 €	147,67 €	73,83 €
Jacou	6 911	365,60 €	121,87 €	60,93 €
Juvignac	10 979	580,81 €	193,60 €	96,80 €
Lattes	16 955	896,95 €	298,98 €	149,49 €
Lavérune	3 240	171,40 €	57,13 €	28,57 €
Montaud	999	52,85 €	17,62 €	8,81 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	201,03 €	67,01 €	33,50 €
Montpellier	286 098	15 135,12 €	5 045,04 €	2 522,52 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	101,57 €	33,86 €	16,93 €
Pérols	9 202	486,80 €	162,27 €	81,13 €
Pignan	6 936	366,93 €	122,31 €	61,15 €
Prades-le-Lez	5 556	293,92 €	97,97 €	48,99 €
Restinclières	1 799	95,17 €	31,72 €	15,86 €
Saint-Brès	3 016	159,55 €	53,18 €	26,59 €
Saint-Drézéry	2 499	132,20 €	44,07 €	22,03 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	100,25 €	33,42 €	16,71 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	291,12 €	97,04 €	48,52 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	513,84 €	171,28 €	85,64 €
Saussan	1 569	83,00 €	27,67 €	13,83 €
Sussargues	2 799	148,07 €	49,36 €	24,68 €
Vendargues	6 264	331,38 €	110,46 €	55,23 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	527,38 €	175,79 €	87,90 €
totaux HT	472573	25 000,00 €		

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 25 000 €HT, **tarif par CCAS** :

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (80%) HT
Baillargues	7 519	397,77 €	132,59 €	26,52 €
Beaulieu	1 880	99,46 €	33,15 €	6,63 €
Castelnau-le-Lez	19 605	1 037,14 €	345,71 €	69,14 €
Castries	6 214	328,73 €	109,58 €	21,92 €
Clapiers	5 574	294,88 €	98,29 €	19,66 €
Cournonsec	3 344	176,90 €	58,97 €	11,79 €
Cournonterral	6 023	318,63 €	106,21 €	21,24 €
Le Crès	9 381	496,27 €	165,42 €	33,08 €
Fabrègues	7 037	372,27 €	124,09 €	24,82 €
Grabels	8 374	443,00 €	147,67 €	29,53 €
Jacou	6 911	365,60 €	121,87 €	24,37 €
Juvignac	10 979	580,81 €	193,60 €	38,72 €
Lattes	16 955	896,95 €	298,98 €	59,80 €
Lavérune	3 240	171,40 €	57,13 €	11,43 €
Montaud	999	52,85 €	17,62 €	3,52 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	201,03 €	67,01 €	13,40 €
Montpellier	286 098	15 135,12 €	5 045,04 €	1 009,01 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	101,57 €	33,86 €	6,77 €
Pérols	9 202	486,80 €	162,27 €	32,45 €
Pignan	6 936	366,93 €	122,31 €	24,46 €
Prades-le-Lez	5 556	293,92 €	97,97 €	19,59 €
Restinclières	1 799	95,17 €	31,72 €	6,34 €
Saint-Brès	3 016	159,55 €	53,18 €	10,64 €
Saint-Drézéry	2 499	132,20 €	44,07 €	8,81 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	100,25 €	33,42 €	6,68 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	291,12 €	97,04 €	19,41 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	513,84 €	171,28 €	34,26 €
Saussan	1 569	83,00 €	27,67 €	5,53 €
Sussargues	2 799	148,07 €	49,36 €	9,87 €
Vendargues	6 264	331,38 €	110,46 €	22,09 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	527,38 €	175,79 €	35,16 €
totaux HT	472573	25 000,00 €		

Plateforme de services en ligne aux usagers (E-services)

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 20 000 €HT, **tarif par commune** :

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (50%) HT
Baillargues	7 519	318,22 €	106,07 €	53,04 €
Beaulieu	1 880	79,56 €	26,52 €	13,26 €
Castelnau-le-Lez	19 605	829,71 €	276,57 €	138,29 €
Castries	6 214	262,99 €	87,66 €	43,83 €
Clapiers	5 574	235,90 €	78,63 €	39,32 €
Cournonsec	3 344	141,52 €	47,17 €	23,59 €
Cournonterral	6 023	254,90 €	84,97 €	42,48 €
Le Crès	9 381	397,02 €	132,34 €	66,17 €
Fabrègues	7 037	297,82 €	99,27 €	49,64 €
Grabels	8 374	354,40 €	118,13 €	59,07 €
Jacou	6 911	292,48 €	97,49 €	48,75 €
Juvignac	10 979	464,65 €	154,88 €	77,44 €
Lattes	16 955	717,56 €	239,19 €	119,59 €
Lavérune	3 240	137,12 €	45,71 €	22,85 €
Montaud	999	42,28 €	14,09 €	7,05 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	160,82 €	53,61 €	26,80 €
Montpellier	286 098	12 108,10 €	4 036,03 €	2 018,02 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	81,26 €	27,09 €	13,54 €
Pérols	9 202	389,44 €	129,81 €	64,91 €
Pignan	6 936	293,54 €	97,85 €	48,92 €
Prades-le-Lez	5 556	235,14 €	78,38 €	39,19 €
Restinclières	1 799	76,14 €	25,38 €	12,69 €
Saint-Brès	3 016	127,64 €	42,55 €	21,27 €
Saint-Drézéry	2 499	105,76 €	35,25 €	17,63 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	80,20 €	26,73 €	13,37 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	232,90 €	77,63 €	38,82 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	411,07 €	137,02 €	68,51 €
Saussan	1 569	66,40 €	22,13 €	11,07 €
Sussargues	2 799	118,46 €	39,49 €	19,74 €
Vendargues	6 264	265,10 €	88,37 €	44,18 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	421,90 €	140,63 €	70,32 €
totaux HT	472573	20 000,00 €		

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 20 000 €HT, **tarif par CCAS** :

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (80%) HT
Baillargues	7 519	318,22 €	106,07 €	21,21 €
Beaulieu	1 880	79,56 €	26,52 €	5,30 €
Castelnau-le-Lez	19 605	829,71 €	276,57 €	55,31 €
Castries	6 214	262,99 €	87,66 €	17,53 €
Clapiers	5 574	235,90 €	78,63 €	15,73 €
Cournonsec	3 344	141,52 €	47,17 €	9,43 €
Cournonterral	6 023	254,90 €	84,97 €	16,99 €
Le Crès	9 381	397,02 €	132,34 €	26,47 €
Fabrigues	7 037	297,82 €	99,27 €	19,85 €
Grabels	8 374	354,40 €	118,13 €	23,63 €
Jacou	6 911	292,48 €	97,49 €	19,50 €
Juvignac	10 979	464,65 €	154,88 €	30,98 €
Lattes	16 955	717,56 €	239,19 €	47,84 €
Lavérune	3 240	137,12 €	45,71 €	9,14 €
Montaud	999	42,28 €	14,09 €	2,82 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	160,82 €	53,61 €	10,72 €
Montpellier	286 098	12 108,10 €	4 036,03 €	807,21 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	81,26 €	27,09 €	5,42 €
Pérois	9 202	389,44 €	129,81 €	25,96 €
Pignan	6 936	293,54 €	97,85 €	19,57 €
Prades-le-Lez	5 556	235,14 €	78,38 €	15,68 €
Restinclières	1 799	76,14 €	25,38 €	5,08 €
Saint-Brès	3 016	127,64 €	42,55 €	8,51 €
Saint-Drézéry	2 499	105,76 €	35,25 €	7,05 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	80,20 €	26,73 €	5,35 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	232,90 €	77,63 €	15,53 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	411,07 €	137,02 €	27,40 €
Saussan	1 569	66,40 €	22,13 €	4,43 €
Sussargues	2 799	118,46 €	39,49 €	7,90 €
Vendargues	6 264	265,10 €	88,37 €	17,67 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	421,90 €	140,63 €	28,13 €
totaux HT	472573	20 000,00 €		

Plateforme de dématérialisation des procédures de marchés publics

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 15 000 €HT, **tarif par commune :**

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (50%) HT
Baillargues	7 519	238,66 €	79,55 €	39,78 €
Beaulieu	1 880	59,67 €	19,89 €	9,95 €
Castelnau-le-Lez	19 605	622,28 €	207,43 €	103,71 €
Castries	6 214	197,24 €	65,75 €	32,87 €
Clapiers	5 574	176,93 €	58,98 €	29,49 €
Cournonsec	3 344	106,14 €	35,38 €	17,69 €
Cournonterral	6 023	191,18 €	63,73 €	31,86 €
Le Crès	9 381	297,76 €	99,25 €	49,63 €
Fabrigues	7 037	223,36 €	74,45 €	37,23 €
Grabels	8 374	265,80 €	88,60 €	44,30 €
Jacou	6 911	219,36 €	73,12 €	36,56 €
Juvignac	10 979	348,49 €	116,16 €	58,08 €
Lattes	16 955	538,17 €	179,39 €	89,70 €
Lavérune	3 240	102,84 €	34,28 €	17,14 €
Montaud	999	31,71 €	10,57 €	5,28 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	120,62 €	40,21 €	20,10 €
Montpellier	286 098	9 081,07 €	3 027,02 €	1 513,51 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	60,94 €	20,31 €	10,16 €
Pérols	9 202	292,08 €	97,36 €	48,68 €
Pignan	6 936	220,16 €	73,39 €	36,69 €
Prades-le-Lez	5 556	176,35 €	58,78 €	29,39 €
Restinclières	1 799	57,10 €	19,03 €	9,52 €
Saint-Brès	3 016	95,73 €	31,91 €	15,96 €
Saint-Drézéry	2 499	79,32 €	26,44 €	13,22 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	60,15 €	20,05 €	10,02 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	174,67 €	58,22 €	29,11 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	308,30 €	102,77 €	51,38 €
Saussan	1 569	49,80 €	16,60 €	8,30 €
Sussargues	2 799	88,84 €	29,61 €	14,81 €
Vendargues	6 264	198,83 €	66,28 €	33,14 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	316,43 €	105,48 €	52,74 €
totaux HT	472573	15 000,00 €		

Sur la base d'un coût forfaitaire correspondant à la maintenance préventive, corrective et évolutive de la plateforme s'élevant à 15 000 €HT, tarif par CCAS :

	Nb d'habitants 2019 issus du décret du 28/12/2018	Coût pour 3 ans	Coût annuel	Coût annuel avec participation de MMM (80%) HT
Baillargues	7 519	238,66 €	79,55 €	15,91 €
Beaulieu	1 880	59,67 €	19,89 €	3,98 €
Castelnau-le-Lez	19 605	622,28 €	207,43 €	41,49 €
Castries	6 214	197,24 €	65,75 €	13,15 €
Clapiers	5 574	176,93 €	58,98 €	11,80 €
Cournonsec	3 344	106,14 €	35,38 €	7,08 €
Cournonterral	6 023	191,18 €	63,73 €	12,75 €
Le Crès	9 381	297,76 €	99,25 €	19,85 €
Fabrigues	7 037	223,36 €	74,45 €	14,89 €
Grabels	8 374	265,80 €	88,60 €	17,72 €
Jacou	6 911	219,36 €	73,12 €	14,62 €
Juvignac	10 979	348,49 €	116,16 €	23,23 €
Lattes	16 955	538,17 €	179,39 €	35,88 €
Lavérune	3 240	102,84 €	34,28 €	6,86 €
Montaud	999	31,71 €	10,57 €	2,11 €
Montferrier-sur-Lez	3 800	120,62 €	40,21 €	8,04 €
Montpellier	286 098	9 081,07 €	3 027,02 €	605,40 €
Murviel-lès-Montpellier	1 920	60,94 €	20,31 €	4,06 €
Pérols	9 202	292,08 €	97,36 €	19,47 €
Pignan	6 936	220,16 €	73,39 €	14,68 €
Prades-le-Lez	5 556	176,35 €	58,78 €	11,76 €
Restinclières	1 799	57,10 €	19,03 €	3,81 €
Saint-Brès	3 016	95,73 €	31,91 €	6,38 €
Saint-Drézéry	2 499	79,32 €	26,44 €	5,29 €
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 895	60,15 €	20,05 €	4,01 €
Saint-Georges-d'Orques	5 503	174,67 €	58,22 €	11,64 €
Saint-Jean-de-Védas	9 713	308,30 €	102,77 €	20,55 €
Saussan	1 569	49,80 €	16,60 €	3,32 €
Sussargues	2 799	88,84 €	29,61 €	5,92 €
Vendargues	6 264	198,83 €	66,28 €	13,26 €
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	316,43 €	105,48 €	21,10 €
totaux HT	472573	15 000,00 €		

ANNEXE 3 : TARIFICATION UNITAIRE DES INTERVENTIONS

Bordereau des prix par type d'intervenants et journée ou demi-journée d'intervention, sur la base de l'accord mentionné à l'article 3 de la présente convention.

Désignation	Unité	Prix en euros HT
Technicien / développeur	jours/homme	300,00 €
Chef de projet junior	jours/homme	400,00 €
Chef de projet sénior	jours/homme	500,00 €